

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

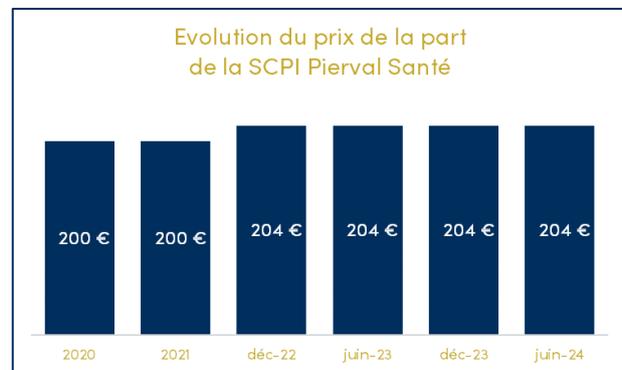
Euryale confirme le maintien du prix de la part de sa SCPI Pierval Santé

Fin août, la SCPI Pierval Santé a franchi le seuil de 60 000 associés ; une belle performance depuis sa création, il y a 10 ans. L'ambition de la société de gestion Euryale est d'assurer prioritairement la préservation du capital de ces 60 000 associés, avec notamment :

- Le maintien du prix de la part à 204 €
- Une valeur de reconstitution stabilisée, malgré les divers chaos subis par le marché

Euryale, société de gestion de portefeuille spécialisée dans l'immobilier de santé, confirme la stabilité de la valeur de reconstitution de la SCPI Pierval Santé à 199,16€, à la suite de la réévaluation à mi-année de son portefeuille immobilier, demandée à l'ensemble du secteur par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et désormais obligatoire depuis le décret du 3 juillet 2024.

Dans un contexte marqué par les incertitudes macroéconomiques, mais aussi par une perspective positive d'assouplissement des taux directeurs, le prix de souscription de Pierval Santé est donc également maintenu à 204€, après une augmentation de 2% fin 2022.



Ce maintien témoigne de la résilience de l'immobilier de santé, une classe d'actifs à part entière, défensive, décorrélée et moins volatile que d'autres, qui doit jouer désormais un rôle central dans une allocation patrimoniale. L'immobilier de santé se distingue par ses fondamentaux solides, soutenus par des besoins structurels en constante augmentation, des baux long terme (15 ans de durée résiduelle ferme en moyenne pour Pierval Santé) et une forte demande pour des infrastructures sanitaires de qualité.

David Finck, Directeur Général, commente : « Le maintien de la valeur de reconstitution et du prix de la part de Pierval Santé confirme la robustesse de notre stratégie d'investissement dans l'immobilier de santé. Nous demeurons convaincus du potentiel de cette classe d'actifs, qui s'impose comme une composante clé dans la gestion patrimoniale, offrant des perspectives durables dans un contexte chahuté. »

Tout en priorisant la protection du capital investi par les 60 000 associés, Euryale poursuit le développement de son portefeuille immobilier dans le secteur de la santé, avec une vision à long terme et en favorisant des projets à fort impact sociétal, illustrés par des actifs neufs ou en VEFA, requérant peu de travaux dans les années à venir et donc fortement créateur de valeur future.

Information :

Investir en SCPI comporte un risque de perte en capital. Il s'agit d'un investissement de long terme pour lequel la liquidité peut être limitée et dont le capital et les revenus ne sont pas garantis. La SCPI est soumise à d'autres risques tels que notamment le risque de change, de durabilité et le risque lié

à une gestion discrétionnaire. Ceci est une communication publicitaire. Pour prendre connaissance des risques veuillez consulter le DIC et la note d'information de la SCPI disponibles sur le site Internet d'Euryale : <https://www.euryale-am.fr/nos-solutions/pierval-sante/>, avant de prendre toute décision d'investissement

A propos d'Euryale

Créée en 2009, Euryale est une société de gestion de portefeuille d'actifs immobiliers

Premier acteur à s'être positionné sur l'immobilier de santé, c'est aujourd'hui le 7e investisseur mondial sur le secteur de la santé avec une capitalisation de 3,29 milliards d'euros. Ses 260 actifs ciblent essentiellement le secteur de la santé (établissements d'hébergement pour personnes âgées et handicapées, cliniques, maisons médicales, laboratoires, actifs liés à la recherche, au « Life Sciences »...) et sont répartis à travers neufs pays (France, Royaume Uni, Allemagne, Italie, péninsule ibérique, Canada...).

Euryale gère la SCPI Pierval Santé, labellisée ISR en 2023, et la SC Trajectoire Santé. A travers ses deux véhicules – les premiers à être des fonds de partage, au bénéfice de l'Institut du Cerveau- la société privilégie une approche patrimoniale à la fois créatrice de valeur et à impact sociétal positif, tout en intégrant les enjeux ESG dans l'ensemble de ses processus d'investissement et de gestion.

**Source MSCI : Real Capital Analytics 2022*

L'attribution du label ISR ne garantit pas les performances du fonds.

La SCPI reste soumise au risque de durabilité tels que : les risques physiques liés à un événement climatique extrême, risques de transition liés au changement climatique impliquant de nouvelles normes de construction, risques liés à la réglementation environnementale qui conduirait la SCPI à engager une dépense directe ou indirecte. Les dépenses induites par la survenance d'un risque en matière de durabilité pourraient, le cas échéant, diminuer les revenus générés par l'investissement et, par conséquent, le rendement.

La SC Trajectoire Santé est réservée à la souscription à des clients professionnels tels que décrits aux articles L533-16 et D533-11 du code monétaire et financier, et est destinée dans ce cadre à être notamment un support de contrats d'assurance-vie en unités de compte.



Contact Presse Galivel & Associés

Tiphanie Rouaud – Carol Galivel – 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63

galivel@galivel.com – <http://www.galivel.com>